SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

70ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies
Première Commission
(New York, 19 octobre 2015)

Intervention de Mme Alice GUITTON
Ambassadeur, Représentant permanent de la France
auprès de la Conférence du Désarmement
Chef de la délégation française

«DESARMEMENT NUCLEAIRE»

Monsieur le président,

Je m'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Union européenne. Permettez-moi de développer quelques points à titre national.

Monsieur le président, chers collègues,

La France reste résolument engagée en faveur du désarmement nucléaire. Il s'agit là d'un aspect essentiel des efforts plus larges menés pour renforcer la paix et la sécurité internationales. Comme l'a rappelé le Président de la République française en février dernier, la France est une puissance de paix, qui n'entend pas renoncer à l'objectif du désarmement, y compris du désarmement nucléaire. Elle partage donc l'objectif, à terme, de l'élimination totale des armes nucléaires quand le contexte stratégique le permettra. C'est dans cette perspective que la France continuera à inscrire son action. Elle le fera avec constance, transparence et en tenant compte du contexte stratégique dans lequel le désarmement s'inscrit.

Ce dernier point est essentiel : **les perspectives de désarmement nucléaire ne peuvent progresser qu'en garantissant une sécurité non diminuée pour tous et en s'assurant de l'absence de toute nouvelle course aux armements.** C'est pourquoi le cadre du désarmement général et complet reste important. Il suppose que des progrès soient également accomplis dans tous les autres domaines du désarmement – biologique, chimique ou conventionnel –, tout comme d'œuvrer en faveur de l'apaisement des tensions régionales et de travailler au renforcement de la sécurité collective dans toutes ses dimensions.

Dans ce contexte, la France continuera d'accorder une priorité à la résolution des crises de prolifération.

De ce point de vue, la conclusion d'un accord de long-terme sur le dossier nucléaire iranien, le 14 juillet dernier à Vienne, est une bonne nouvelle. La France, qui s'est pleinement investie dans cette négociation depuis plus de dix ans et n'a ménagé au cours des derniers mois aucun effort pour rechercher une solution pacifique, se félicite de ce succès diplomatique. Mais la France reste également vigilante. Nous ne sommes qu'au début d'un long processus de restauration de la confiance et seule la mise en œuvre complète de l'accord de Vienne, pendant toute sa durée, permettra de garantir la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien.

De plus, les progrès accomplis sur le dossier nucléaire iranien ne doivent pas nous faire oublier la poursuite par la Corée du Nord de ses programmes nucléaires, en violation de ses obligations internationales et notamment des résolutions 1718, 1874, 2087 et 2094 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. La France est particulièrement préoccupée par les menaces répétées de la Corée du Nord de procéder à de nouvelles provocations majeures. Celles-ci appelleraient une réaction de la communauté internationale. La Corée du Nord doit renoncer à la voie de la confrontation et faire la démonstration sincère de sa volonté de rétablir le dialogue avec la communauté internationale en prenant des mesures concrètes en vue de l'abandon complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaire et balistique.

Monsieur le président, chers collègues,

Le débat sur le désarmement nucléaire traduit aujourd'hui une grande diversité d'approches. Nous entendons la frustration et l'impatience de certains, qui estiment que le désarmement nucléaire ne va pas assez vite ou pas assez loin. Pour autant, le désarmement nucléaire ne peut pas être une incantation ou même une invitation. Ainsi que les faits le démontrent, le désarmement ne se décrète pas, il se construit. C'est pourquoi il reste essentiel d'ancrer les progrès du désarmement nucléaire dans une approche graduelle, reposant sur une succession de mesures concrètes et pragmatiques.

A ce titre, soyons attentifs à ne pas tirer les mauvaises conclusions de l'absence d'avancées lors de la Conférence d'examen du TNP au printemps dernier.

Premièrement, <u>pour être effectifs, les progrès sur la voie du désarmement nucléaire doivent continuer à s'inscrire dans un cadre solide</u>. Ce cadre repose notamment les institutions issues de la SSOD-I et les grands traités. Au premier rang de cet édifice normatif figure naturellement le Traité de non-prolifération, qui doit demeurer la pierre angulaire de nos efforts. Le statut d'Etat doté de l'arme nucléaire confère à la France des responsabilités particulières. Ces responsabilités, la France les assume pleinement, sans équivoque. Elle est en particulier attachée au respect et à la mise en œuvre de toutes ses obligations au titre du TNP. Veillons à ne pas fragiliser cet édifice clé pour la sécurité de tous.

Deuxièmement, le désarmement ne saurait reposer sur une approche exclusivement juridique. Les graves conséquences de l'utilisation des armes nucléaires sont connues. Elles ont, depuis des décennies, fait l'objet d'études importantes. Pour autant, la spécificité du nucléaire par rapport à d'autres armes de destruction massive doit être prise en compte. Les armes chimiques et biologiques ne sauraient fonder une politique de dissuasion. La doctrine française est, et demeure, strictement défensive, avec pour seul but la sauvegarde des intérêts vitaux de la France, et l'emploi de l'arme nucléaire ne serait concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense. La dissuasion française est conforme aux engagements pris par la France et respecte le droit international.

Monsieur le président,

La France traduit son engagement en actes car elle considère que le désarmement ne peut progresser qu'en s'ancrant sur des mesures réalistes, progressives et pragmatiques.

Elle a ainsi pris l'initiative de multiples mesures de désarmement effectives et ambitieuses, conformément au principe de stricte suffisance que nous avons toujours observé :

- Réduit de moitié, l'arsenal nucléaire de la France ne compte plus que 300 armes aujourd'hui ;
- S'agissant des vecteurs, la composante tactique sol-sol a été abandonnée et nous avons réduit d'un tiers le volume de nos forces stratégiques océaniques et aéroportées. Ces mesures de démantèlement ou de reconversion à des fins conventionnelles ont d'ailleurs pu être constatées au printemps dernier par mes collègues de la Conférence du désarmement à l'occasion de deux visites, à Luxeuil et au Plateau d'Albion, que nous avons organisées dans le cadre des efforts de transparence annoncés par le Président de la République.
- A deux reprises, les niveaux d'alerte des forces nucléaires françaises ont été abaissés pour s'adapter à l'évolution des menaces pesant sur nos intérêts vitaux.
- Nous avons été, de concert avec le Royaume Uni, le premier Etat doté à avoir ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui contribue à limiter le développement qualitatif des armes nucléaires. En 1998 nous avons démantelé, de manière irréversible, notre site d'essais nucléaires, et nous sommes d'ailleurs, à ce jour, la seule puissance nucléaire à avoir pris un tel engagement.
- Nous avons par ailleurs unilatéralement démantelé nos installations de production des matières fissiles et procédé à l'arrêt définitif de la production de plutonium et d'uranium enrichi pour les armes nucléaires. Ces mesures sont irréversibles

Ainsi, comme l'a rappelé le Président de la République, nous n'avons pas seulement parlé du désarmement : nous l'avons fait jusqu'au point nécessaire.

Monsieur le président,

La France entend continuer d'être en initiative et de se mobiliser sur la scène internationale

- Nous poursuivons nos efforts en faveur de l'entrée en vigueur le plus tôt possible du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui reste la première de nos priorités comme l'a réaffirmé le Président de la République française à Istres, en février dernier. Nous invitons tous les États qui ne l'ont pas encore fait, notamment ceux figurant à l'annexe II, à ratifier promptement ce traité. C'est le message-clé de la déclaration finale adoptée cette année au titre de l'Article XIV du Traité.

- La France continue par ailleurs de se mobiliser en faveur d'un traité d'interdiction de la production de matière fissile pour les armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, le FMCT, qui constitue la prochaine étape logique du désarmement nucléaire. La France a contribué aux travaux du GGE dont le rapport a été adopté par consensus au printemps dernier, et que nous saluons une nouvelle fois. Nous avons aussi activement participé aux échanges à la Conférence du désarmement sur ce thème, qui ont été particulièrement fructueux et prometteurs cette année. Enfin, nous avons proposé en avril dernier à la communauté internationale un projet de traité interdisant la production de matière fissile pour les armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Par cette initiative, nous entendons confirmer la priorité que nous continuons d'accorder au FMCT. Le sujet a atteint aujourd'hui une maturité suffisante pour que des négociations puissent être engagées très rapidement.

- La France est bien consciente des attentes des Etats non dotés. Leurs aspirations à des garanties de sécurité sont légitimes. Le Président de la République française l'a souligné le 19 février. Il a réitéré, pour la première fois à son niveau, les assurances de sécurité données à la Conférence du désarmement en 1995 et dont le Conseil de sécurité a pris acte par sa résolution 984. Par ailleurs, la France, qui a confirmé ses engagements au titre de la mise en œuvre des zones exemptes d'armes nucléaires dans plusieurs régions du monde, continue de soutenir une approche régionale du désarmement.

Monsieur le président,

Le désarmement ne peut progresser que s'il existe une volonté politique partagée par tous.

C'est dans cet esprit que la France entretient depuis 2009 une concertation active avec les quatre autres Etats dotés. Les conférences P5 successives que nous avons tenues chaque année témoignent de notre détermination à travailler ensemble pour mettre en œuvre nos engagements, notamment ceux pris au titre du plan d'action du TNP agréé par consensus en 2010. La France assure cette année la coordination du P5. Avec nos partenaires, nous entendons établir et mettre en œuvre un agenda positif et intensifier nos échanges, qui demeurent indispensables pour renforcer la confiance mutuelle, la transparence et aller de l'avant en matière de désarmement nucléaire.

Pour autant le désarmement nucléaire ne repose pas que sur les responsabilités particulières des cinq Etats dotés. Il s'agit d'un enjeu collectif, universel. C'est pourquoi il importe que nous mettions l'accent sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous divise. Nous devons nous accorder sur une démarche tournée vers l'avenir et qui repose sur l'action, dans un esprit de responsabilité partagée. Une démarche qui soit inclusive, fondée sur le dialogue, la confiance mutuelle et la transparence. Travaillons ensemble à définir des mesures concrètes et réalisables, c'est-à-dire tenant compte à la fois des efforts déjà accomplis, des situations objectivement différentes les unes par rapport aux autres, et du contexte stratégique dans lequel elles interviennent. Ce n'est qu'à travers une telle approche, pragmatique et réaliste, que nous ferons des progrès tangibles vers le désarmement, et que nous réaliserons notre objectif commun : créer un monde plus sûr pour tous.

Je vous remercie./.

COURTESY TRANSLATION

70th session of the United Nations General Assembly
First Committee
(New-York, October 19, 2015)

Statement by Mrs. Alice Guitton
Ambassador, Permanent Representative of France
to the Conference on Disarmament
Head of the French Delegation

«NUCLEAR DISARMAMENT»

Mr Chair,

I fully support the declaration made by the representative of the European Union. Allow me to expand on a few points on behalf of France.

Mr Chair, dear colleagues,

France remains resolutely committed to nuclear disarmament. It is an essential aspect of the broader efforts made to strengthen international peace and security. As the President of the French Republic reminded us in February, France is a peaceful power which does not intend to give up on the goal of disarmament, including nuclear disarmament. It therefore shares the ultimate goal of totally eliminating nuclear weapons, when the strategic context allows. France will continue to pursue this objective through its action. It will do so tirelessly, transparently, and taking into account the strategic context in which disarmament takes place.

The last point is crucial: **we cannot progress towards nuclear disarmament unless we are able to guarantee undiminished security for all while making sure that there is not another arms race.** That is why the framework of general and complete disarmament remains important. Progress is needed in all other fields of disarmament too - biological, chemical and conventional - and requires that we work to reduce regional tensions and to strengthen collective security in all its dimensions.

In this context, France will continue to address the proliferation crises as a priority .

From this point of view, the conclusion of a long-term agreement on the Iranian nuclear issue, on 14 July in Vienna, is good news. France, which has been fully committed to these negotiations for over ten years and spared no effort in recent months to reach a peaceful solution, welcomes this diplomatic success. But France also remains vigilant. This is just the beginning of a long process aiming at restoring confidence, and only the full implementation of the Vienna Agreement, throughout its duration, will guarantee the exclusively peaceful nature of the Iranian nuclear programme.

Moreover, the progress made on the Iranian nuclear issue should not distract us from the fact that North Korea is continuing its nuclear programmes, in violation of its international obligations, especially resolutions 1718, 1874, 2087 and 2094 of the United Nations Security Council. France is particularly concerned with North Korea's repeated threats of further major provocations. These would call for a reaction from the international community. North Korea needs to turn away from confrontation and sincerely demonstrate its wish to resume dialogue with the international community by taking concrete measures towards the full, verifiable and irreversible shut-down of its nuclear and ballistic programmes.

Mr Chair, dear colleagues,

The current debate on nuclear disarmament reveals a great variety of approaches. We understand the frustration and impatience of some parties, who feel that nuclear disarmament is not progressing fast enough or far enough. Even so, nuclear disarmament cannot be achieved through wishful thinking or a mere invitation. As the facts have shown, disarmament cannot be decreed, it must be done. That is why we must ensure that the progress of nuclear disarmament is anchored in a progressive approach, based on a series of concrete, pragmatic measures.

With this in mind, we need to be careful not to draw the wrong conclusions from the lack of progress at the NPT Review Conference held last spring.

Firstly, <u>to be effective, progress towards nuclear disarmament needs to continue within a solid framework</u>. This framework is based, in particular, on the institutions established at SSOD-I and the major treaties. This normative structure is founded, of course, on the Non-Proliferation Treaty, which should remain the cornerstone of our efforts. As a nuclear-weapon State, France has specific responsibilities. And France shoulders these responsibilities clearly and fully. We are particularly committed to upholding and implementing all of our obligations under the NPT. This structure is crucial for the security of all and must be protected..

Secondly, disarmament cannot be based on an exclusively legal approach. The grave consequences of the use of nuclear weapons are well known. For decades, they have been the subject of major studies. Nevertheless, the specific nature of nuclear weapons compared with other weapons of mass destruction should be taken into account. Chemical and biological weapons could not be the basis for a policy of deterrence. French doctrine remains strictly defensive, with the sole aim of safeguarding France's vital interests, and using nuclear weapons would be conceivable only in extreme circumstances of self-defense. The French deterrent complies with the commitments made by France and with international law.

Mr Chair,

France expresses its commitment through action because it believes that disarmament can only progress if it is anchored in realistic, progressive and pragmatic measures.

In this way, it has introduced a number of effective and ambitious disarmament measures, in line with the principle of strict sufficiency that we have always observed:

- France nuclear arsenal has been reduced by half and now consists of only 300 weapons.
- As regards delivery systems, we have given up our tactical surface-to-surface component and reduced our strategic sea-based and airborne forces by a third. Moreover, my colleagues from the Conference on Disarmament were able to witness these steps towards reconversion or dismantlement for conventional purposes during two visits, to the Luxeuil and Plateau d'Albion bases, which we organized as part of the transparency efforts announced by the President of the French Republic.
- On two occasions, the alert levels of French nuclear forces have been lowered to adapt to the changing threats to our vital interests.
- Together with the United Kingdom, we were the first nuclear-weapon State to ratify the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT), which helps to limit the qualitative development of nuclear weapons. In 1998, we irreversibly dismantled our nuclear test site and we remain, to this day, the only nuclear power to have made such a commitment.
- In addition, we have unilaterally dismantled our plants for the production of fissile materials and we have definitively stopped producing plutonium and enriched uranium for nuclear weapons. These measures are irreversible.
-

As the President of the French Republic pointed out, this shows that we have not simply talked about disarmament, we have carried it out, up to the necessary point.

Mr Chair,

France intends to remain at the forefront and take action on the international stage.

- We are continuing to promote the earliest possible entry into force of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty, which remains our top priority, as the President of the French Republic reaffirmed in Istres in February. We encourage all States that have not yet done so, especially those in Annex 2, to ratify this Treaty promptly. That is the key message of the final statement adopted this year under Article XIV of the Treaty.

- In addition, France continues to promote the development of a treaty banning the production of fissile material for nuclear weapons or other nuclear explosive devices, or FMCT, which is the next logical step in nuclear disarmament. France has contributed to the work of the GGE, whose report was adopted by consensus last spring, and whom we commend once again. We have also actively participated in the discussions of the Conference on Disarmament on this subject, which were particularly fruitful and promising this year. Lastly, in April, we proposed to the international community a draft treaty banning the production of fissile material for nuclear weapons or other nuclear explosive devices. Through this initiative, we intend to confirm that we continue to view the FMCT as a priority. The issue has now matured sufficiently for negotiations to be opened very soon.

- France is well aware of the expectations of non-nuclear-weapon States. Their wish for security assurances is legitimate. The President of the French Republic emphasized this on 19 February. He reiterated, for the first time at his level, the security assurances provided at the 1995 Conference on Disarmament, which the Security Council noted in its resolution 984. In addition, France, which has confirmed its commitments regarding the implementation of nuclear-weapon-free zones in several regions of the world, continues to support a regional approach to disarmament.

Mr Chair,

Disarmament cannot progress unless there is real political will shared by all.

That is why France has been holding active consultations with the four other nuclear-weapon States since 2009. The successive P5 conferences that we have held each year demonstrate our determination to work together to implement our commitments, especially those made under the NPT Action Plan, which was approved by consensus in 2010. This year, France is responsible for coordinating the P5. With our partners, we intend to establish and implement a positive agenda and increase our exchanges, which

remain essential in order to strengthen mutual confidence and transparency, and to progress towards nuclear disarmament.

This does not mean that nuclear disarmament is based entirely on the specific responsibilities of the five nuclear-weapon States. It is a collective, universal challenge. That is why it is important to focus on what unites us, rather than on what divides us. We need to agree on a forward-looking approach based on action, in a spirit of shared responsibility. An approach that is inclusive and founded on dialogue, mutual confidence and transparency. Let us work together to define concrete, feasible measures, by taking into account the efforts that have already been made, the situations that are objectively different from one another, and the surrounding strategic context. Only by adopting a pragmatic and realistic approach of this kind can we make tangible progress towards disarmament and achieve our common goal of creating a safer world for all.

Thank you.